



AFRICA RADIO ET AFROCENTRICITY THINK TANK

CRÉATION D'UNE MONNAIE COMMUNE par les pays de l'Alliance des États du Sahel ?

Journaliste : M. Nadir Ndjennad (NN)

Africa Radio : Invité du matin : 07h45.

- Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Economiste et Directeur de Afrocentricity Think Tank, un groupe de réflexion et d'action, www.afrocentricity.info, auteur.

Emission : Africa Radio, Paris.

Contact : <https://www.africaradio.com/>

Date : 15 février 2024, mise en ligne le 15 février 2023.

Podcast : Sahel/monnaie unique : " la sortie du Franc CFA est un passage obligé"

<https://www.africaradio.com/sahel-monnaie-unique-la-sortie-du-franc-cfa-est-un-passage-oblige>

Contribution écrite du Dr. Yves Ekoué AMAÏZO (YEA)

1. **NN.** *Mr Yves Ekoué Amaïzo, bonjour... Vous êtes économiste togolais, Directeur du groupe de recherche et de réflexion Afrocentricity. Le chef du régime nigérien, Abdourahamane Tiani, a évoqué dimanche le 11 février 2024, la possible création d'une monnaie commune avec le Burkina Faso et le Mali pour sortir je cite « de la colonisation ». Est-ce possible et réalisable selon vous ?*

YEA. Merci pour l'invitation et bonjour à vos auditrices et auditeurs. La création d'une monnaie commune au sein d'une union monétaire entre le Burkina, Le Mali et le Niger en Afrique est possible. Il s'agit d'une décision politique qui exprime la volonté de souveraineté économique, financière, bancaire et monétaire de ces pays.

Une décision politique doit être précédée d'une analyse approfondie des options économiques réalisables et qui ne subiront pas des mesures de rétorsions ou des sanctions de la France et des pays de l'Organisation transatlantique Nord (OTAN). Alors, est-ce réalisable ? La réponse est oui, mais par étape. La monnaie n'est sûrement pas la première des étapes. A mon humble avis, c'est la mise en place d'un fonds monétaire des pays de l'AES.

Ce fonds monétaire du Sahel aura pour objet d'assurer la mise en commun d'une partie des réserves de change de trois pays et pourra s'exprimer en monnaie marchandise qu'est l'or ou tout autre matière première. Il s'agit avec ce fonds de réserve de change de permettre d'assurer la couverture des engagements et des crédits que ces trois pays, mais aussi de soutenir mutuellement la stabilité financière, tout en favorisant la coopération économique, en se prêtant mutuellement des fonds en cas de crises ou déficit des balances des paiements. Plus les réserves de change exprimées en or seront importantes et pourront dépasser au moins 6 mois d'importations de biens et de services, plus la crédibilité financière de ces trois pays vont se renforcer et attirer des partenaires stratégiques intéressés par soutenir la politique de souveraineté économique, de croissance et de développement humain au service des populations de ces pays.

La deuxième étape sera la création d'une banque centrale du Sahel indépendante du ministère de l'économie et des finances de la France, de la Banque centrale européenne et de la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). En effet, ces institutions ont des objectifs qui s'opposent à la souveraineté monétaire, économique, financière et bancaire des pays de l'AES.



La troisième étape sera la mise en place de la coopération entre la banque centrale de l'AES et les banques secondaires de la zone, ce en relation avec des banques centrales partenaires, si possible provenant des 11 pays des pays membres du BRICS Plus. Le partenariat est indispensable pour avancer vers la digitalisation des opérations, la digitalisation de l'or physique, de l'effectivité des opérations de compensation financière et surtout de la sécurisation des opérations avec des technologies avancées et décentralisées comme le blockchain.

La quatrième étape sera alors la mise en place d'une monnaie digitale sécurisée valable uniquement dans l'espace AES, et qui pourra être utilisée à partir des téléphones portables sous forme de transfert. Cette monnaie, dont le taux reste à déterminer, aura comme contrepartie l'or physique ou sa matérialisation digitale. Il s'agira d'une monnaie nationale avec un pouvoir libératoire limité à l'espace AES pour les personnes physiques. Pour les institutions bancaires, cette monnaie servira de monnaie de compte avec un taux de change flottant adossé à l'or.

La cinquième étape consistera alors à passer à la mise en circulation de la monnaie de paiement en distinguant entre une monnaie interne à l'AES et la monnaie de paiement avec l'extérieur et qui fera office de devise à l'international.

Or, pour le moment, le débat se focalise sur la sortie ou pas de l'Union économique monétaire ouest-africain alors que c'est justement cette institution qui a émis des sanctions illégales et remises en cause par la Cour de justice de l'UEMOA. Il n'est pas interdit de sortir de la zone franc. Alors, il faut arrêter de croire qu'il faut sortir de la zone franc pour démarrer des activités dans sa propre monnaie.

2. NN. S'agit-il selon vous d'un objectif, ou d'une déclaration politique pour dénoncer une nouvelle fois l'attitude de la France ?

YEA. Oui, il s'agit d'une décision stratégique dès lors que le régime ne change pas. Il s'agit d'abord de recouvrer sa souveraineté et de sortir de la servitude monétaire, économique et financière. Il se trouve que c'est la France qui a plus ou moins contrôlé les ressources du Niger au cours des 60 dernières années. Le résultat est que les trois pays de l'AES sont restés structurellement des pays pauvres et lourdement endettés, puisqu'ils ne profitaient pas des recettes que dégageaient leurs matières premières, sous contrôle des entreprises françaises pour l'essentiel. Plus que dénoncer la France, il s'agit plutôt de s'en éloigner pour retrouver une certaine indépendance.

3. NN. Le général Tiani a laissé entendre que les trois pays de l'Alliance des Etats du Sahel réfléchissent à la sortie du franc CFA, mais sans donner plus de précisions. Comment sortir du Franc CFA ?

YEA. La monnaie ne se décrète pas. La sortie du Franc CFA n'est pas l'objectif mais un passage obligé. Les pays de l'AES réfléchissent d'abord à créer leur propre monnaie commune et les modalités de fonctionnement en interne et avec un monde devenu multipolaire. Sortir du Franc CFA se fera avec la montée en phase de la crédibilité d'une monnaie AES et la non-utilisation du Franc CFA que ce dernier change de nom ou pas pour devenir l'ECO-UEMOA. Mais pour sortir du Franc CFA, il faut d'abord dénoncer et sortir des accords secrets de défense et subordination monétaire de la zone Franc qui est un avatar de la zone euro. On sort par les cinq (5) étapes en s'assurant de contrer les nombreuses sanctions et autres formes de déstabilisation que les pays qui s'opposent à la souveraineté des pays de l'AES ne manqueront pas de mettre en œuvre, y compris des formes de déstabilisation territoriale par du terrorisme de procuration. Le temps viendra où l'AES sortira de l'UEMOA sans que cela ne fasse de bruit. En effet, ce sont les populations qui auront fait confiance à une monnaie nationale des pays de l'AES ou une monnaie commune AES qui rendra le Franc CFA caduque. En effet, le taux de change fixe aligné sur l'Euro ne pourra pas tenir en Afrique face à la concurrence d'une monnaie commune AES gérée selon les règles d'équilibre macroéconomique saine et une gouvernance sans corruption.



4. NN. Pour lancer leur monnaie commune, les pays de l'AES devront d'abord quitter l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)... Pour abandonner le franc CFA et se doter d'une politique monétaire propre, le Mali, le Niger et le Burkina devront donc accepter de perdre les avantages qu'offre l'appartenance à l'UEMOA. Sont-ils prêts à cela selon vous ?

YEA. Le fait que quitter d'abord l'UEMOA n'est pas une obligation. Tout peut se faire en parallèle. Il faut arrêter de tout opposer. La Mauritanie a mis au moins 12 mois pour sortir de la CEDEAO et avoir sa propre monnaie. Pour les pays de l'AES, l'arrivée d'une monnaie alternative même sous forme de monnaie de compte dans les transactions internationales va permettre des compensations, des soutiens budgétaires ou hors budget. Les règles du subordination de l'UEMOA deviendront désuètes. Il faut donc prévoir une période de transition où des négociations auront lieu de part et d'autre. Vous parlez de perdre des avantages. Mais vous feriez mieux de parler de perdre des inconvénients dès lors que la priorité est la souveraineté. Sur l'avantage d'échanger dans la même monnaie, il y aura un taux de change. Il n'est pas sûr que si la monnaie de l'AES est adossée à l'or, l'utilisation du Franc CFA qui n'est rien d'autre que l'utilisation de l'euro si la France le décide, ne soit pas un inconvénient, surtout avec un taux de change fixe. Par ailleurs, la capacité de la France à décider de la convertibilité sera terminée. Je ne vois que des avantages. La fixation du taux d'intérêt par une banque centrale de l'AES ne se fera plus en fonction des intérêts de la France ou de la Banque centrale européenne. Encore un avantage !

Avec un Fonds monétaire du Sahel, les trois pays ne subiront plus des conditionnalités venues d'ailleurs qui finissent par limiter leurs marges de manœuvre, mais au contraire, ces conditionnalités vont se transformer en des mesures d'accompagnement et de solidarité pour soutenir la croissance à l'intérieur de l'espace AES... Il faudra voir point par point ce qui relève de l'avantage. Car lorsqu'on parle d'avantages, il s'agit en priorité des avantages pour ceux qui exportent massivement sans transformer les produits africains en Afrique, empêchant ainsi la création d'emplois décents sur place.... Or, vous parlez d'avantages ou d'inconvénients, il faut préciser pour qui ? L'Etat français, les entreprises françaises, les dirigeants africains défendant les intérêts étrangers avant les intérêts des Peuples africains ? Ou s'agit-il d'œuvrer pour l'avantage des Peuples des pays de l'AES ?

5. NN. Le général Tiani a aussi déclaré « La monnaie, c'est un signe de souveraineté », et les Etats de l'AES sont « engagés dans un processus de recouvrement de [leur] souveraineté totale »... Qu'en pensez-vous ?

YEA. Il a raison. Depuis l'indépendance du Niger ou des pays de l'AES, est-ce que ceux qui ont dirigé ces pays avant se sont engagés dans un processus de recouvrement de leur souveraineté totale ? la réponse est non. Alors, si le Peuple du Niger le souhaite et le soutient, alors ce processus se fera par étapes successives comme je l'ai expliqué pour la monnaie et les institutions associées.

6. NN. Est-ce que les états qui utilisent le Franc CFA ne sont pas totalement souverains d'après vous ?

YEA. Parler de souveraineté des Etats qui utilisent le Franc CFA, c'est ne pas maîtriser ce qui se passe. Le Franc CFA est une monnaie française adossée à l'Euro donc ce n'est pas une monnaie africaine. Les décisions de la convertibilité de la monnaie Franc CFA dépendent du trésor français. Donc, si la France refuse de convertir le Franc CFA en Euro, vous ne pouvez pas acheter un bien avec vos Francs CFA. Où est la souveraineté ? Enfin, les banques centrales de la zone franc comme BCEAO, BEAC ou la Banque de Comores tous utilisant le Franc CFA, sont officiellement indépendantes des Etats africains. Mais elles sont liées à la Banque centrale européenne par des accords que les chefs d'Etat africains ne peuvent modifier... Où est la souveraineté ? C'est pour cela que la BCEAO, la BEAC ou la Banque des Comores ne soutiennent pas la croissance et bloquent l'essor des économies africaines en faisant croire qu'elles sont garantes d'une stabilité et d'une inflation basse. Or, sur le terrain, personne en Afrique ne croit au chiffre de l'inflation des



Banques centrales de la Zone Franc. C'est une grande mystification que certains répètent comme des perroquets comme étant un avantage. Les Etats membres de la zone franc ne sont pas souverains.

Alors, pour que cette nouvelle monnaie commune de l'AES ait une réputation immédiate comme celle de l'or, elle devrait être convertible en or sur demande, de manière sécurisée et sans bureaucratie. Pour ce faire, il faut une banque centrale dont le capital serait constitué d'or. Même si ce projet de création d'une monnaie est un projet a moyen-terme, l'utilisation de l'or comme monnaie commune des pays de l'AES peut être utilisé comme une unité de compte monétaire. La digitalisation de cet or physique changerait véritablement la donne et pourrait entraîner une forte dévaluation de nombreuses monnaies fiduciaires qui fonctionnent aujourd'hui sans contrepartie en métal jaune. Il faut de l'intelligence, de l'audace et surtout beaucoup de patriotisme africain basé sur la souveraineté des peuples, le tout sans hypocrisie et corruption. La capacité à résister à des déstabilisations venues d'ailleurs doit être pensée avec un capacité à y faire face.

7. NN. Pensez-vous qu'il y a une volonté politique en France et en Afrique pour un abandon du Franc CFA par les Etats concernés ?

YEA. Il n'y a assurément pas de volonté politique du régime d'Emmanuel Macron d'abandonner le Franc CFA. Il est question de changer sa dénomination en copiant celle choisie par la CEDEAO pour sa monnaie commune régionale, à savoir l'ECO. Donc il faut faire la distinction entre l'ECO de l'UEMOA qui est le Franc CFA reformaté de la France et l'ECO de la CEDEAO qui n'arrive pas à voir le jour car les Etats africains ne veulent pas abandonner une parcelle de leur souveraineté à une institution sous-régionale en charge de la monnaie. Pour les pays de l'AES, la volonté politique d'abandon du Franc CFA est affirmée et annoncée. Les pays comme le Togo ou d'autres jouent à cache-cache en prenant des positions ambiguës liées à leur dépendance envers la puissance extérieure de tutelle. A ce titre, il n'est pas sûr que si un changement de régime intervient au Togo ou au Sénégal, ces pays ne rejoignent pas les pays de l'AES dans une démarche de souveraineté économique, bancaire, financière et monétaire regagnée.

En définitive, la France finira bien par faire le deuil de son système monétaire hérité du nazisme monétaire. Autrement dit, le citoyen français doit se rendre compte que les pays de la zone Franc vivent aujourd'hui avec un Franc CFA qui fonctionne comme fonctionnait le Franc français sous le nazisme monétaire. Personne ne peut accepter cela et personne ne comprend pourquoi la France, pays des libertés et des droits humains, maintient dans le pays de la zone franc, cette servitude monétaire. Il s'agit d'une véritable dépendance, ce qui explique l'engouement des jeunes africains de « terminer » la seconde décolonisation monétaire, bancaire, économique et financière. Cela n'a rien à voir avec un « French Bashing »... Personne n'en veut à un citoyen français en Afrique. Au contraire, les Africains de l'AES compatissent avec eux pour avoir un Etat français hors sol dans une Afrique en mode reconquête de sa souveraineté.

8. NN. Une monnaie unique de la CEDEAO est aussi annoncée, l'ECO. En 2021, les dirigeants de la région ont annoncé son lancement en 2027. Est-ce réalisable selon vous ?

YEA. D'abord, c'est le énième report de la date de sortie d'une monnaie CEDEAO pour 2027. Entretemps, le Franc CFA de la France a choisi de changer de nom et de s'appeler ECO tout en conservant toutes les caractéristiques du Franc CFA, d'où d'ailleurs la colère du Nigéria. Alors face à la confusion, il faut préciser pour vos auditeurs qu'il y a maintenant deux futures monnaies :

8.1 L'ECO de l'UEMOA qui sera la reconversion du Franc CFA de la France avec un nouveau nom et quelques aménagements de façade ;

8.2 L'ECO de la CEDEAO qui risque maintenant de ne plus voir le jour avec la sortie de trois pays de la CEDEAO.

Alors qu'est-ce qui est réalisable ? le changement de nom du Franc CFA en ECO est facile mais risque de rencontrer une véritable fronde des populations. La France ne mesure pas encore la colère des Africains conscients de son jeu anti-souveraineté africaine.



Mais l'ECO de la CEDEAO risque de ne pas voir le jour ou d'être reportée à nouveau.

Par contre, rien n'empêche des négociations entre ceux qui veulent construire la nouvelle monnaie de l'AES (dit « Sahel ») et l'ECO de la CEDEAO. C'est d'ailleurs à ma connaissance, le point qu'a mis en avant le président du Nigeria, président en exercice de la CEDEAO pour tenter de trouver un espace de discussion avec les dirigeants de l'AES. Sans succès pour le moment.

9. NN. Votre mot de fin ?

YEA. L'Afrique en général, les pays de l'AES en particulier n'ont pas le choix. Il s'agit de devenir les précurseurs dans la gouvernance d'une monnaie marchandise comme les matières premières servant d'équivalent général et acceptées comme des contreparties solvables à de la création monétaire.

La prise de conscience progressive du peuple africain, grâce à l'apport de la Diaspora africaine indépendante commence à changer la donne. Au lieu de trouver des bonnes volontés que ces changements historiques se fassent pacifiquement, certains dirigeants français ont choisi l'humiliation des peuples et de leurs dirigeants. La réciprocité de tels comportements n'étant pas dans la culture africaine, nous risquons de voir une forme de « bannissement » des dirigeants français actuels au cours d'une période plus ou moins longue. Le Rwanda est passé par ce bannissement temporaire de la France.

Cette mise au ban de la France et de certains pays de l'OTAN se fera en fonction justement de l'augmentation de la marge de manœuvre militaire, économique et donc monétaire des pays africains, AES en particulier et de leurs peuples, surtout pour ceux qui opteront pour la voie de la souveraineté. Les pays de l'AES ne sont que des précurseurs.

Face à des coups d'Etat constitutionnels à la Togolaise ou à la Sénégalaise, les coups d'Etat militaires pour une seconde indépendance, une décolonisation militaire, territoriale, économique et monétaire et bancaire relève plus d'un choix stratégique de société et donc de la politique. Les dirigeants français feraient mieux d'ajuster leur logiciel pour s'adapter à une nouvelle donne qu'ils ont contribué à générer. A ce titre, les Etats-Unis l'ont compris et semble justement ne défendre que leurs intérêts, oubliant que la France est leur allié en Afrique. La présence d'une base militaire américaine au Niger et l'exigence du retrait de la base militaire française au Niger témoignent de stratégies politiques opposées entre ces deux pays de l'OTAN. Alors, pourquoi ne pas aller négocier avec les 11 pays des BRICS qui ont la décence de respecter la dignité des Peuples africains et n'ont pas de passé colonial à défendre.

La création d'une monnaie commune avec les pays de l'Alliance des Etats du Sahel doit reposer sur une monnaie commune adossée à l'or, ce dans un premier temps. Plus tard, d'autres matières premières viendront consolider cette économie de la contrepartie solvable. YEA.

10. NN. Yves Ekoué Amaïzo, merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions.

Vous êtes économiste togolais, Directeur du groupe de recherche et de réflexion Afrocentricity.

© Afrocentricity Think Tank

15 février 2024 et mise en ligne le 15 février 2024.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur de Afrocentricity Think Tank

Contact : yeamaizo@afrocentricity.info

© Afrocentricity Think Tank et Africa Radio (Paris)